

## LA PASSERELLE

### LES MERCREDIS

Pendant les périodes scolaires, les CM2 inscrits à l'Île aux Mômes les mercredis, auront la possibilité de fréquenter la Maison des Jeunes, de 14h à 16h\*.

Pour ce faire, un animateur de la structure viendra les récupérer à l'Île aux Mômes à partir de 14h puis les ramènera pour le goûter à 16h15.

\* Ce service ne s'adresse pas aux enfants pratiquant une activité extrascolaire le mercredi apm.

Les enfants ne fréquentant pas l'Île aux Mômes peuvent également se rendre à la Maison des Jeunes les mercredis après-midi, de 14h à 19h, et participer aux activités. Dans ce cas, une demande d'adhésion sera demandée.

### LES VACANCES SCOLAIRES

■ **Le matin**, soit vous déposer votre enfant à l'Île aux Mômes avant 9h30, soit directement à la Maison des Jeunes pour 9h45.

■ **Le midi**, vous pouvez inscrire votre enfant au restaurant scolaire ou si vous souhaitez qu'il rentre déjeuner, il quittera la Maison des Jeunes à 11h45 pour y revenir à 14h.

■ **A la fin de la journée**, soit vous récupérez votre enfant directement à la Maison des Jeunes, entre 17h et 19h, soit vous l'aurez autorisé à quitter seul la structure. Il n'y a pas de retour à l'Île aux Mômes le soir, les départ se font obligatoirement de la Maison des Jeunes.

☛ Merci de préciser, avant chaque période de vacances scolaires, le lieu d'arrivée de votre enfant (Île aux Mômes ou Maison des Jeunes) et de fournir l'autorisation de sortie seul qui sera valable toute l'année.

## NOTEZ BIEN !

► Pour les jeunes qui ne mangent pas au restaurant scolaire, l'arrivée l'après-midi se fait obligatoirement à la MDJ entre 13h45 et 14h.

► Merci de récupérer votre enfant avant 18h30 les vendredis.

## CONTACTS

Retrouvez-nous sur...

 mdjstberthevin

■ **LE LIEN - Accueil / Secrétariat / Facturation**

Tél. 02.85.68.00.10 / accueil.lelien@ville-saint-berthevin.fr

■ **RESPONSABLE MAISON DES JEUNES - Justine BEAUDRIER**

Tél. 02.43.26.03.87 ou 06.29.85.93.92 / maison.des.jeunes@ville-saint-berthevin.fr

■ **COORDINATEUR JEUNESSE ET SPORT - Adrien ROUSSELET**

Tél. 02.85.68.00.11 ou 06.65.03.69.33 / adrien.rousselet@ville-saint-berthevin.fr

SAINT  
BER  
THE  
VIN

**PASSERELLE**  
SAINT-BERTHEVIN

ACCUEIL JEUNES - 9/12 ANS

**PROGRAMME**  
**DES 9/12 ANS**

VACANCES NOËL 2024

## SEMAINE 1 Du 23 au 27 décembre 2024

LUNDI

AM CRÉATION DE DÉCO DE TABLE

APM CONFECTION DÉCO  
+ PRÉPARATION SOIRÉE NOËL

SOIR REPAS DE NOËL

18h-21h30  
Accès seulement pour les enfants  
présents sur cette journée (matin/journée/  
apm)  
Tenue correcte conseillée  
Inscription via  
l'Espace Familles



MERCREDI

C'EST FÉRIÉ !

JEUDI

AM ÎLE AUX MÔMES

NB. Pas d'accueil à la MDJ. Les jeunes  
resteront à l'Île aux Mômes et seront  
récupérés par l'animateur Passerelle après  
le repas du midi.

APM KARTING

À Cap'Form



MARDI

AM NOUVEAUX JEUX DE SOCIÉTÉ

APM GRAND JEU SANTA SECRET

À la recherche du cadeau perdu  
NB. Fermeture MDJ à 17h



VENDREDI

AM FILM COCOONING ET CHOCOLAT  
CHAUD

APM PATINOIRE

Avec l'Île aux Mômes  
Départ à 13h de l'Île aux Mômes  
NB. Fermeture à 18h30



## SEMAINE 2 Du 30 déc. 2024 au 3 janvier 2025

LUNDI

AM INITIATION JEUX DE CARTES

Poker, belote...

APM LASER GAME

2 sessions au Monkey



MARDI

AM ATELIER CRÉATION

APM DÉFI DE FIN D'ANNÉE

« BEAT THAT »

NB. Fermeture MDJ à 17h



MERCREDI

C'EST FÉRIÉ !

JEUDI

AM ÎLE AUX MÔMES

NB. Pas d'accueil à la MDJ. Les jeunes  
resteront à l'Île aux Mômes et seront  
récupérés par l'animateur Passerelle  
après le repas du midi.

APM ATELIER CUISINE

Avec l'AFLEC



VENDREDI

AM TOURNOI DE BILLARD

APM LUDOTHÈQUE

Au CLEP de Laval

NB. Fermeture à 18h30



## LA PASSERELLE

### C'EST QUOI ?

La Passerelle est un service dédié aux 10-13ans (du CM2 à la 5<sup>ème</sup> et même dès la fin du CM1 pour les vacances d'été) qui permet la transition entre l'Île aux Mômes et La Maison des Jeunes.

Dès leur passage en CM2, les enfants bénéficient d'un planning hebdomadaire d'animations grâce à la Passerelle. Des activités en commun avec la Maison des Jeunes sont organisées. Les jeunes bénéficient d'un animateur référent pour la semaine qui les suivra toute au long de la journée.

### QUEL TARIF ?

Les tarifs des activités Passerelle sont les mêmes que les tarifs Île aux Mômes. Le temps d'accueil du matin à l'Île aux Mômes est facturé sur la même base que les années précédentes.

### OÙ S'INSCRIRE ?

Les inscriptions se font sur l'Espace Familles et dans les mêmes délais que pour l'Île aux Mômes.